

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4802 - Mardi 28 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS LÉGISLATIVES :

Fahmi S. Ibrahim : "tous les candidats doivent être représentés de manière équitable"



Après la proclamation définitive de la section constitutionnelle et électorale de la Cour Suprême le 22 janvier dernier, le président de la République a signé un décret portant organisation de nouvelles élections partielles des députés dans 4 circonscriptions dont la 25e (Itsandra-Sud). Fahmi Said Ibrahim qui va s'opposer au candidat du pouvoir a répondu aux questions de La Gazette des Comores/HZK.

Question : De nouvelles élections partielles des députés de l'Assemblée Nationale sont fixées pour ce jeudi 30 janvier. Dans quel état d'esprit vous les abordez ?

Fahmi Said Ibrahim : Je suis serein. Je fais confiance à l'intelligence de la population de la région.

Question : Le premier tour était marqué par des

incidents et des bourrages. Faites-vous confiance à l'administration électorale pour garantir l'intégrité du processus de vote ?

F.S.I. : Je ne vais pas faire de procès d'intention. Les fautes commises par les présidents, les secrétaires des bureaux de vote et les assistants, qui étaient tous des soutiens directs de mon concurrent, ont été réajustées par la CENI, puis sanctionnées par la Cour suprême. Je n'ai donc aucune raison de mettre en doute le processus. Il y a certes eu de très graves irrégularités ayant favorisé mon adversaire, mais les instances chargées de veiller au bon déroulement du scrutin ont pris leurs responsabilités en annulant l'élection. Jusqu'à preuve du contraire, je fais confiance à la CENI et à la justice du contentieux électoral.

LIRE SUITE PAGE 3

27 Hadjab 1446

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Janvier 2025**

Lever du soleil:

05h 58mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 48mn

Dhouhr : 12h 23mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



ENTREPRENARIAT :

Safina valorise les fruits locaux

À seulement 25 ans, Safina Ali, originaire de Mbambani dans le Hambou, fait bouger les lignes de l'entrepreneuriat local avec son entreprise "Twamaya na Wudjuzi". Spécialisée dans la transformation des produits agricoles et marins, cette initiative lancée le 19 janvier dernier est bien plus qu'un projet d'affaires : c'est une véritable passion pour les produits locaux et un héritage familial qu'elle souhaite faire rayonner.

Originaire de Mbambani, dans le Hambou au sud de Ngazidja, Safina Ali a fondé « Twamaya na Wudjuzi », une entreprise dédiée à la transformation des produits agricoles et marins. Inspirée par les traditions familiales et motivée par une formation en entrepreneuriat, la jeune femme a officiellement lancé son activité le 19 janvier dernier. Avec des confitures, des achards et du piment, elle aspire à

réduire le gaspillage des ressources locales tout en créant des opportunités économiques dans sa région. « J'ai commencé avec la transformation des fruits : je fais des confitures, des achards et du piment », explique Safina, en rappelant l'origine de son projet. « Ma mère avait suivi une formation en transformation il y a longtemps, et à la période des mangues ou des fruits rouges, elle fabriquait des confitures pour éviter que les fruits ne pourrissent. Dans le Hambou, on a une abondance de fruits. J'ai donc voulu perpétuer cette pratique à une plus grande échelle. »

Après avoir obtenu une licence en Sciences de la terre et de l'environnement en 2021, Safina a suivi une formation en entrepreneuriat qui a été décisive pour structurer son projet. « Cette formation m'a permis de structurer mes idées et de me lancer dans ce projet. Mon objectif est d'être mon propre chef, de créer des

emplois pour ma région et de transformer nos fruits pour éviter le gaspillage. Cela permet aussi de garantir une disponibilité de produits toute l'année à des prix abordables », poursuit-elle.

Aujourd'hui, « Twamaya na Wudjuzi » emploie deux salariés, mais Safina insiste sur le rôle clé de sa famille dans le processus de production. L'entreprise a bénéficié de soutiens importants, notamment grâce à sa participation au concours CPA2 (Concours Plan d'Affaires) du PIDC qui lui a permis d'obtenir un accompagnement ainsi qu'une subvention de trois millions de francs. En outre, elle fait partie du projet "Djirume", financé par l'Agence Française de Développement (AFD à travers la Facilité Emploi et porté par l'UCCIA), qui lui offre un accompagnement financier et un coaching personnalisé.

En parallèle de son entreprise, Safina poursuit un Master 2 de



Safina Ali entrepreneure.

Sciences Agricoles à la faculté des Sciences. Elle considère l'entrepreneuriat comme une aventure à tenter, même si elle est pleine de défis. « Mon conseil aux jeunes : dépassez vos peurs et vos préjugés, lancez-vous ! Ce n'est pas l'argent qui fait le projet, mais le projet qui attire l'argent. Si vous avez une idée, ne tardez pas. Bien sûr, il y aura des obstacles, mais les résultats en valent la peine. Aujourd'hui, il existe de nom-

breux dispositifs d'accompagnement, il suffit de frapper aux bonnes portes », affirme-t-elle. Avec « Twamaya na Wudjuzi », Safina Ali incarne la détermination et l'ambition d'une nouvelle génération d'entrepreneurs déterminés à valoriser les ressources locales tout en inspirant les jeunes à oser leurs rêves.

Mohamed Ali Nasra

PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT DE BANGOMA :

Arrêt de l'exploitation de la carrière de Domoni

Alors que la population s'impatiente à l'idée de voir débiter les travaux de construction du port de Bangoma, le secrétaire général du ministère des transports a récemment demandé l'arrêt de l'exploitation de la carrière choisie pour ces travaux, évoquant des « études préalables relatives aux exigences environnementales ». Mmadi Kapachia a proposé de lancer des prospections sur un autre site à Bandar es Salam, ce qui inquiète déjà les environnementalistes.

Quatre mois après la cérémonie de pose de la première pierre pour les travaux d'extension du port de Bangoma dans le cadre du projet d'interconnectivité maritime des Comores, les travaux n'ont toujours pas démarré. Le mardi 21 janvier, toutes les parties prenantes étaient invitées à la salle



Arrêt d'exploitation de la carrière de Domoni.

multifonctionnelle de Fomboni pour la restitution des études sur le plan d'action de réinstallation sur le site de Domoni. Cette réunion portait sur les personnes impactées et le

processus d'indemnisation. À l'issue de cette réunion, l'environnementaliste Mohamed Mindhiri Tsira a soulevé une préoccupation concernant le changement de site à la der-

nière minute, justifié par des raisons d'« accessibilité » du flanc initialement prévu pour l'exploitation. Selon Tsira, ce nouveau flanc pourrait présenter des risques environnementaux en raison de la quantité considérable d'argile qui en résulterait, ce qui n'est pas le cas pour le flanc initial.

Le 20 janvier 2025, le secrétaire général du Ministère du Transport maritime et aérien a ordonné la suspension temporaire de la carrière de Domoni et a demandé au coordinateur du projet de contacter l'entreprise Arab Contractors pour qu'elle recrute, dans les plus brefs délais, un bureau d'études afin de lancer des prospections sur des sites situés à proximité de Bandar es Salam. Cette nouvelle a provoqué une onde de choc au sein de la population de l'île, qui attend avec impatience le démarrage des travaux de ce port

depuis quatre mois. Cette décision est motivée, selon le courrier de Mmadi Kapachia adressé au coordinateur du projet et dont nous avons obtenu copie, par la nécessité de réaliser des études approfondies d'impact environnemental, géophysique et géotechnique afin de garantir la viabilité du projet.

La confusion est totale, car selon Mohamed Mindhiri Tsira, il n'existe pas de site d'exploitation à Bandar es Salam, tandis que le site de Domoni, initialement retenu, a bénéficié de plusieurs études géotechniques, géophysiques et d'impact environnemental qui l'ont approuvé. Qu'est-ce qui se passe réellement ? C'est la question que beaucoup se posent, sans réponse, ce qui suscite des suspicions.

Riwad

MEDIAS :

La presse nationale rend hommage à Hachim Saandi

La ville de Ntsoudjini a accueilli vendredi 25 janvier une cérémonie en mémoire de Hachim Saandi, décédé il y a neuf jours. Organisée par l'ORTC, la maison du travail Priscila, la ville de Ntsoudjini et la famille du journaliste, cette cérémonie a rassemblé des personnalités, dont le Chef de l'Etat Azali Assoumani, et plusieurs membres de la presse comorienne.

Le Cadi Ousseine Charif Abdallah a ouvert la cérémonie en remerciant Dieu d'avoir choisi Hachim pour quitter ce monde vendredi, jour béni, citant un hadith sur les bienfaits de partir un tel jour. Il a témoigné le caractère irréprochable de Hachime, soulignant qu'il était un journaliste qui ne parlait que du bien, conformément à l'enseignement du pro-

phète. Saïd Youssouf Mondoha, membre de la commission préparatoire de Ntsoudjini, a évoqué la contribution de Hachim au développement de la ville. Il a rappelé que ce dernier était un membre actif des commissions de développement local, mais aussi un scout, un membre de la Twarika Chadhuiliyi, et un imam dans plusieurs mosquées de Ntsoudjini. Mondoha a souligné que c'était le président Azali qui avait nommé Hachim directeur de la Radio Comores lors de son premier mandat.

De son côté, le directeur général de l'ORTC, Hablane Assoumani a évoqué avec émotion son expérience professionnelle avec Hachime. « J'ai travaillé avec Hachime pendant neuf ans. Jamais nous n'avons eu de différends. Il était toujours en charge de la coordination », a-t-il confié. Il a expliqué que dès son

arrivée à l'ORTC en 2016, il avait été chaleureusement accueilli par Hachime, qui, sans distinction de couleur politique, avait toujours cherché à faire la différence dans son travail. Hablane a exprimé sa gratitude envers lui pour son expertise et son implication, notamment dans la diffusion des émissions. Aboubacar Boina, président du CNPA, a rappelé le rôle fondamental que Hachim a joué dans l'évolution du journalisme aux Comores. Il a souligné que, de 2012 à 2015, Hachim avait contribué activement au CNPA, en apportant son expérience précieuse, notamment pour la libre antenne. Grâce à lui et à ses collaborateurs, le journalisme comorien a pu progresser et se diversifier.

Alhadji Ahmed Ahamada Mvouvreha, notable de la ville de Ntsoudjini, a profité de l'occasion pour

louer les qualités professionnelles du regretté. Bien qu'il ait fait partie d'un parti politique, Hachim parvenait toujours à séparer ses convictions politiques de son travail. « Il faut apprendre à distinguer le travail de la politique, comme le faisait Hachim », a insisté Alhadji. Enfin, Abdou Mrapvili, un collaborateur de longue date de Hachime, a lu une lettre de condoléances envoyée par l'am-

bassade des États-Unis aux Comores, dont le siège est à Madagascar. La cérémonie s'est clôturée à 17h30 après un moment de recueillement et de réflexion sur l'héritage de cet homme qui a marqué de son empreinte le paysage médiatique et politique des Comores.

Ibnou M. Abdou



Hommage à Hachime Saandi.

ELECTIONS LÉGISLATIVES :

Fahmi S. Ibrahim : " tous les candidats doivent être représentés dans tous les bureaux de vote, de manière équitable "

Suite de la page 1

Question : Selon vous, quelles mesures supplémentaires devraient être mises en place pour éviter la fraude électorale ?

F.S.I : Il est impératif que tous les candidats soient représentés dans tous les bureaux de vote, et ce, de manière équitable. Le candidat Idarousse contrôlait l'ensemble des bureaux de vote, à l'exception de celui de Maweni ya Itsandra. Ses partisans ont menacé d'expulsion nos assesseurs s'ils dénonçaient les irrégularités, nous privant ainsi de tout contrôle sur le scrutin. Des

personnes en voyage ont voté, des défunts ont participé massivement, et des procurations ont été délivrées en quantité excessive. À titre d'exemple, rien qu'à Sabakouni, il y a eu plus de 260 procurations. La Cour suprême a même relevé que les procès-verbaux de plusieurs bureaux de vote avaient été remplis par une seule et même écriture. Oui, il y a eu une fraude massive, et il est regrettable qu'à ce jour, mon adversaire tente encore de s'imposer par des procédés d'un autre temps. Nous insistons donc pour que la composition des bureaux de vote soit équilibrée, avec des repré-

sentants de tous les candidats.

Question : Au 1er tour, les bureaux de vote avaient fermé à 16h contrairement aux habitudes. Est-ce que ça sera le cas cette fois-ci ou vous allez discuter de cette disposition avec la CENI ?

F.S.I : J'espère que, cette fois-ci, les horaires conventionnels seront scrupuleusement respectés.

Question : Et au sujet des procurations, comment abordez-vous cette question ?

F.S.I : Les procurations sont autorisées par la loi, mais elles doi-

vent répondre à un formalisme strict et respecter des règles précises. Or, comme mon adversaire et son camp contrôlaient seuls le processus, ils ont encouragé l'usage frauduleux des procurations. C'est une atteinte grave à l'intégrité du scrutin.

Question : Quel message adressiez-vous à la population d'Itsandra-Sud pour ce jeudi ?

F.S.I : L'élection a été annulée et reprendra intégralement. Le jeudi 30 marquera donc un premier tour. Je dirais à la population de ne pas céder aux intimidations ni aux

insultes. Mon adversaire n'a ni vision, ni conviction, ni la moindre préparation pour s'engager en politique. J'ai même entendu mon adversaire principal revendiquer le droit de vote des morts, ce qui est tout simplement indécent et irresponsable. Son discours a atteint un niveau lamentable : il parle de tout sauf de politique. Et lorsqu'il s'y essaie, on a l'impression qu'il est candidat à la présidentielle. Il est totalement à côté de la plaque.

Propos recueillis par MY

ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Le collectif Mawatwaniya se retire

Le collectif Mawatwaniya, engagé pour le développement de Moroni, a annoncé ce dimanche 26 janvier 2025, lors d'un point de presse à Moroni, son retrait des élections municipales prévues le 16 février prochain. Cette décision, qualifiée de « symbolique », intervient après une critique sévère des irrégularités observées lors des récentes élections législatives.

Réuni à Moroni, le collectif a justifié son retrait par des irrégularités graves constatées lors des législatives, qu'il estime avoir compromis l'intégrité du processus électoral. En dénonçant un système « biaisé », le collectif souhaite alerter sur la crise des valeurs démocratiques et réaffirmer son engagement envers la ville en poursuivant des actions sociales. Les « Mawatwaniya », se définissant comme un collectif transcendant les clivages partisans, affir-

ment avoir travaillé sur un programme ambitieux pour transformer Moroni. « Mawatwaniya n'est pas un parti politique, mais un regroupement de patriotes diversement engagés pour le pays et pour leur commune, qui ont décidé de mettre ensemble leurs expertises, réflexions et projets pour la ville dans l'objectif de développer un programme ambitieux de transformation profonde de Moroni », a déclaré Mohamed Djalim Ali, porte-parole du collectif.

Le collectif justifie son retrait par les nombreuses irrégularités qu'il affirme avoir constatées lors des législatives. « Nous avons été les témoins des entorses au code électoral pendant la campagne comme le jour du scrutin : utilisation abusive des moyens de l'État au profit des candidats du gouvernement, bourrages d'urnes, procurations vierges signées, vote d'électeurs décédés etc. La plupart de ces

faits ont été filmés et diffusés sur les réseaux sociaux, ne laissant aucune place au doute », ont-ils déclaré. Et de fustiger la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et la Cour suprême pour avoir validé ces pratiques, qu'il qualifie de « mascarade électorale ». Pour Mawatwaniya, ce processus porte atteinte à la crédibilité des institutions et au droit des citoyens à choisir librement leurs représentants.

Face à ce qu'ils considèrent comme une violation des principes démocratiques, les membres du collectif ont pris la décision de se retirer des municipales. « Nous ne pouvons cautionner un processus vicié en plus du mépris manifesté envers les électeurs et leur droit à exprimer leur choix dans les urnes », a confié Mohamed Djalim Ali. « Par ce retrait, nous voulons exprimer notre profonde inquiétude quant au renversement des valeurs qui est en train de s'opérer dans le pays », ont-



Collectif Mawatwaniya devant la presse.

ils ajouté. Dans sa déclaration, ce collectif interpelle la nation sur l'avenir hypothéqué des Comores. « Les scènes de célébration de cette nouvelle mascarade électorale sont indignes d'un État de droit qui prétend s'inspirer des valeurs et principes de l'islam. L'embrigadement de

la jeunesse dans des pratiques qui humilient la nation doit nous interpeller sur la préservation du bien commun qui est notre pays », a-t-il conclu.

Mohamed Ali Nasra

SUCCESION D'AZALI ASSOUMANI :

La CRC tord le cou aux rumeurs

Non seulement le parti au pouvoir essaie d'écarter toute confusion concernant l'interprétation des propos du chef de l'État sur sa succession, mais il écarte aussi toute idée de plainte contre le journaliste auteur de la dépêche qui a causé une déferlante de réactions.

Le parti au pouvoir, la CRC, a tenu une conférence de presse hier lundi 27 janvier. Au menu, le discours du chef de l'État que ses collaborateurs jugent être « mal interprété ». En effet, la semaine dernière, le correspondant de Reuters à Moroni a rapporté que le chef de l'État a annoncé son intention de remettre le pouvoir à son fils, Nour El Fath, qui voit son influence grandir chaque jour davantage. Seulement voilà, si la succession par le dernier ne laisse

que peu de doute aux yeux des observateurs de la vie politique, les propos du chef de l'État ne seraient pas, pour autant, sans équivoque.

Porte-parole du Beit-Salam,

Mohamed Issimaila a montré que les gens ont fait une « confusion ». « A aucun moment le président Azali Assoumani n'a prononcé le nom de son fils Nour El Fath.



La CRC devant la presse.

Nous sommes tous des Comoriens, on connaît notre langue. Chacun peut y aller de son interprétation mais ce qui est sûr il y a une différence entre un enfant, l'enfant et mon enfant. Lors de son discours le président a bien dit que quand il partira, il va donner le pouvoir à un enfant. Ça peut être n'importe qui, militants de la CRC ou autres. Ce qui est sûr il n'a pas parlé de son fils. Sans oublier que cette question lui avait déjà été posée par une chaîne internationale et il a répondu que la tournante restera toujours en vigueur, précisant qu'en 2029 c'est le tour d'Anjouan ».

Concernant les rumeurs sur une éventuelle plainte contre le journaliste Abdou Moustoifa, auteur de la dépêche de Reuters, les conférenciers ont nié et affirme que celle-ci « n'a jamais été envisagée ». « Je n'ai pas entendu parler de plainte.

C'est vous qui nous dites cela maintenant. Le gouvernement n'a pas envisagé de porter plainte », devait répondre le porte-parole, interrogé par les journalistes. S'en est suivi une séance de leçons de journalismes par des acteurs politiques dont la liberté d'expression est le cadet des soucis. « Il faut analyser et étudier l'information avant de la publier. Faire le maximum pour avoir des éléments bien fondés pour faire son travail. Votre travail est un travail noble, il faut être cohérent. Nous n'allons pas déposer plainte mais cela ne veut pas dire que vous avez l'autorisation de rapporter ce qui n'a pas été dit. Chacun doit être responsable de ses actes », a déclaré à son tour Youssoufa Mohamed Ali, secrétaire général du parti CRC.

Nassuf Ben Amad

LIBRE OPINION

DeepSeek : L'Innovation ouverte au service de l'Intelligence artificielle pour tous



En tant qu'utilisateur des nouvelles technologies pour ma productivité personnelle, fervent défenseur de l'éducation et militant pour la société des connaissances, je suis constamment à l'affût des outils qui peuvent transformer nos vies et nos sociétés de pays pauvres. Il y a bientôt 25 ans dans La Gazette des Comores, à une époque où Internet Explorer de Microsoft, monopolisait les écrans et apparaissait éternel, j'invitais les lecteurs à utiliser Chrome de Google, pour son intuitivité, sa souplesse et son potentiel d'évolution. Beaucoup m'ont traité alors de "mdjizi tale". Aujourd'hui personne ne parle d'Internet Explorer, Chrome détient près de 75% de part de marché mondial.

Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous une nouveauté qui, selon moi, représente une avancée majeure dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) : DeepSeek. Cette plateforme open source, développée en Chine, est en train de redéfinir les standards de l'IA en termes d'accessibilité, de performance et de coût. Pour un pays comme les Comores, où les ressources sont limitées mais les ambitions de nos jeunes et celles proclamées par nos institutions, sont grandes, DeepSeek pourrait être une véritable révolution.

DeepSeek : Un Historique Innovant

DeepSeek est une initiative chinoise qui a émergé dans un contexte où l'IA est dominée par des géants comme OpenAI (ChatGPT), Google (Gemini) et Microsoft. Contrairement à ces mastodontes, DeepSeek se distingue par son approche "open source" et sa volonté de rendre l'IA accessible à tous, y compris aux pays en développement. Fondée sur des principes de transparence et de collaboration, DeepSeek a rapidement attiré l'attention des experts mondiaux en IA, dont Yann LeCun, le directeur de la recherche en IA chez Meta, qui a salué son potentiel d'innovation et son modèle ouvert.

L'un des aspects les plus remarquables de DeepSeek est son engagement envers l'innovation ouverte. Alors que les grandes entreprises gardent jalousement leurs algorithmes

et leurs données, DeepSeek propose des modèles accessibles et modifiables par la communauté. Cette approche permet aux chercheurs, enseignants et professionnels des pays pauvres de bénéficier des dernières avancées en IA sans être freinés par des coûts prohibitifs.

Ce Qui Distingue DeepSeek des Autres Géants de l'IA

1. Accessibilité et Coût :

L'un des principaux avantages de DeepSeek est son coût abordable. Contrairement à ChatGPT ou Gemini, qui nécessitent des abonnements coûteux ou des infrastructures technologiques sophistiquées, DeepSeek est conçu pour être utilisé même dans des environnements à ressources limitées. Pour un pays comme les Comores, où les budgets pour la recherche et l'éducation sont restreints, cette accessibilité est un atout majeur.

2. Open Source et Transparence :

DeepSeek repose sur un modèle open source, ce qui signifie que son code est accessible à tous. Cela permet aux développeurs locaux de l'adapter à leurs besoins spécifiques, que ce soit pour l'éducation, la santé ou l'agriculture. Cette transparence contraste avec les modèles propriétaires des géants de l'IA, qui opèrent souvent comme des "boîtes noires".

3. Innovation Chinoise :

DeepSeek est également un témoignage de la montée en puissance de l'IA chinoise. Alors que l'Occident domine souvent le discours sur l'IA, DeepSeek montre que la Chine est capable d'innover et de proposer des solutions alternatives, notamment pour les pays en développement. Cette plateforme prouve que l'IA n'est pas réservée aux pays riches et peut être un outil de développement pour tous.

4. Adaptabilité aux Besoins Locaux :

Grâce à son modèle open source, DeepSeek peut être adapté aux langues et aux contextes locaux. Pour les Comores, cela signifie la possibilité de développer des applications en shikomori, en français ou en arabe, répondant ainsi aux besoins spécifiques de notre population.

Les Avantages pour les Pays en Développement

Dans un monde où l'IA devient un outil indispensable, les pays en développement risquent d'être laissés pour compte en raison des coûts élevés et de la complexité des technologies. DeepSeek change la donne en offrant une alternative abordable et adaptable. Voici quelques-uns des avantages concrets pour des pays comme les Comores :

- Pour les Enseignants : DeepSeek peut être utilisé pour créer des contenus éducatifs personnalisés, aider à la correction des devoirs ou même servir de tuteur virtuel pour les élèves.
- Pour les Chercheurs : La plateforme per-

met d'accéder à des outils d'analyse de données puissants sans avoir à investir dans des infrastructures coûteuses.

- Pour les Professionnels : Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'agriculture ou des services publics, DeepSeek peut être utilisé pour automatiser des tâches, analyser des données et améliorer la prise de décision.

Témoignages et Perspectives d'Avenir

Yann LeCun, l'un des pionniers de l'IA, a récemment salué DeepSeek pour son approche innovante et son potentiel à démocratiser l'IA. Selon lui, "l'open source est l'avenir de l'IA, et des initiatives comme DeepSeek montrent que l'innovation ne vient pas seulement des grandes entreprises, mais aussi de la communauté." Cette vision est partagée par de nombreux experts qui voient en DeepSeek une opportunité de réduire les inégalités technologiques.

Une Opportunité pour les Comores et Au-Delà

DeepSeek représente bien plus qu'une simple plateforme d'IA. C'est un outil de développement, un catalyseur d'innovation et une preuve que l'IA peut être inclusive. Pour les Comores, où les défis sont nombreux mais où la volonté de progresser est forte, DeepSeek offre une opportunité unique de s'approprier les technologies de pointe sans

dépendre des géants occidentaux.

En tant qu'utilisateur intensif de ChatGPT et Gemini, je vois en DeepSeek une alternative prometteuse, surtout pour ceux qui, comme nous, doivent compter chaque euro. Je recommande vivement à nos chercheurs, enseignants et professionnels d'explorer cette plateforme et de l'adapter à nos besoins. L'avenir de l'IA est ouvert, et DeepSeek nous invite à en faire partie.

En hommage à mon neveu Mohamed Said Isslam, ancien dirigeant d'Oracle Australie, ces dernières années à Workday Australie, modèle de compétence professionnelle et d'humilité. Avec son frère Naguib Toihiri, à Dubaï et puis à Riad, il a animé les premiers webinaires sur l'IA aux membres de la Communauté HaYba Echanges Citoyens.

Qu'Allah l'accueille parmi ses meilleurs croyants.

Par Said Mchangama

Directeur General de Radio HaYba
Président fondateur de la Fondation HAZI HAKI
Président d'honneur de la Fédération Comorienne des Consommateurs

26 janvier 2025

HABARI ZA UDUNGA

« Permis de rouler »

Non, ce n'est pas le titre du dernier film de l'agent 007, mais celui que nous avons choisi de donner à notre permis de conduire dans nos belles îles de la lune.

En effet, on peut légitimement se poser la question de savoir à quoi sert le permis de conduire dans les îles de la lune ? Cette question qui a l'air d'une boutade, mérite cependant d'être posée quand on voit comment les gens circulent dans la capitale. Pour les mauvaises langues, le permis permet au détenteur de rouler comme il veut. On oublie souvent qu'il faut d'abord connaître le code de la route. Mais quand on connaît le niveau de certains détenteurs du fameux sésame, on n'a pas du mal à imaginer le résultat sur ce « terrain » théorique. L'irrespect dont nous faisons montre dans la circulation devrait interpeller plus d'un responsable. Prenons quelques exemples. La plupart des voitures qui partent de Caltex vers le quartier d'Irungudjani doivent en principe tourner à droite à leur arrivée au rond-point de la Mission catholique.

Malheureusement la plupart d'entre eux continuent tout droit pour filer vers le rond-point de Gobadjou. Or c'est un accès interdit même si le panneau a fini dans une fonderie de marmite. Quelquefois, un gendarme ou un policier se pointe et fait dévier la file vers la Mission. Et là on assiste à une sorte de capharnaüm quelque peu rigolote. On dirait des enfants pris la main dans une boîte de confiture. Mais dès que le pandore disparaît, la longue file réapparaît comme par enchan-

tement. On dit en pareille circonstance que la nature a horreur du vide.

Il y a aussi une question qui taraude les gens, à savoir qui est le responsable de la circulation routière à Moroni ? La gendarmerie ou la police ou les deux à la fois ? L'opinion aurait aimé, peut-être, avoir quelques informations sur la question. Il faut savoir que la façon dont les différentes autorités s'y prennent pour réguler la circulation dans la capitale est un bon indicateur du fonctionnement des départements en charge de ce dossier. Entre la gendarmerie et la police il faudrait qu'il ait une bonne harmonisation dans le déploiement des forces au niveau des points névralgiques (carrefours, sorties des écoles, marchés...), surtout dans les périodes de pointe, à savoir aux heures de rentrée et de sortie des écoles ainsi que lors des départs pour le week-end.

Quand nous connaissons aussi le déficit de trottoirs et quand on voit des jeunes enfants damer le pavé pour aller à l'école, on a des sueurs froides à les voir faire du gymkhana sur quelques bouts de trottoirs entre les voitures et les camions. Des observateurs nous diront que si les routes étaient bien faites, si les nids de poule n'existaient pas, si, si... tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Malheureusement nous sommes dans les îles de la lune. On préfère toujours croire que demain sera meilleur. Quand les poules auront des dents, jouteront les mauvaises langues.

Mmagaza

CULTURE :

54 écoliers exposent leurs œuvres

Une exposition unique en son genre a eu lieu mercredi 22 janvier dernier à l'Alliance Française de Moroni. Intitulée « Recycl'art », elle a dévoilé une vingtaine d'œuvres réalisées par des élèves des écoles primaires de Bweni ya Bambao, Ndrrouani et Iconi 2, sous l'encadrement de l'artiste Zainou et de l'éducateur Aziz Fazal. À travers ce projet artistique, les enfants ont exploré la thématique de la femme tout en sensibilisant à la problématique de la pollution.

Dans le cadre d'un projet artistique innovant, 54 élèves issus de trois écoles primaires ont présenté leurs créations mercredi 22 janvier à l'Alliance Française de Moroni. Guidés par l'artiste Zainou et inspirés par le texte Amane de Mahamoud Bachirou, ces

enfants ont réalisé des œuvres autour du thème de la femme et de l'environnement. Cette exposition, fruit d'ateliers mêlant art et recyclage, sera visible jusqu'au 1er février 2025. « C'est une exposition un peu différente des précédentes. Habituellement, nous exposons les œuvres d'un artiste. Cette fois, il s'agit des créations réalisées en binôme entre l'artiste et les enfants », a souligné la directrice de l'Alliance Française Anaïs Bonnet. Les tableaux, inspirés d'un extrait du livre Amane de Mahamoud Bachirou, sont le fruit de 15 jours d'ateliers créatifs dans trois écoles. « Pour des enfants de moins de 13 ans, le résultat est extraordinaire », s'est-elle enthousiasmée.

Zainou, initiateur du projet, a détaillé les objectifs de cette résidence artistique : « Nous avons travaillé sur trois théma-

tiques principales : la création, la transmission et la sensibilisation à la pollution. Les enfants ont participé à la collecte, au tri, puis à la transformation de déchets pour créer leurs œuvres. » Avec une participation majoritaire de filles (34 sur 54 enfants), le thème de la femme a naturellement émergé. Ce sont les élèves de l'école publique de Ndrrouani qui ont proposé cette idée, reprise ensuite par les autres établissements. Selon Zainou, cette thématique a permis aux enfants de développer une approche créative tout en abordant des questions d'égalité et de valorisation.

L'exposition « Recycl'art » restera ouverte au public à l'Alliance Française jusqu'au 1er février 2025. Une occasion unique d'apprécier le talent des jeunes artistes et de découvrir comment l'art peut sensibiliser



aux défis environnementaux. Pour Zainou, ce projet est un succès : « Certes, ce n'était pas facile, mais nous y sommes arrivés. Voir ces enfants s'appropriant l'art et la protection de

l'environnement est une grande satisfaction ». Une belle leçon de créativité et d'engagement, portée par les générations futures.

Mohamed Ali Nasra

COMORES - FMI :

Le FMI alerte sur des arriérés extérieurs très inquiétants

Si le gouvernement poursuit, tant bien que mal, la mise en œuvre du programme établi depuis juin 2023 avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour assainir l'économie, certaines zones d'ombre persistent et attirent l'attention des experts de l'institution de Bretton Woods. Bien que trois des cinq critères de réalisation quantitatifs (CRQ) aient été validés, le FMI exprime une vive inquiétude concernant les arriérés extérieurs, qui risquent, à terme, de compromettre les efforts significatifs consentis jusqu'à présent.

Les résultats du programme jusqu'ici ont été mitigés, un redoublement des efforts étant nécessaire pour entretenir l'élan des réformes » peut-on lire dans le résumé analytique du document qui annonce l'achèvement de la troisième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit. Bien que le Conseil d'administration ait approuvé le décaissement immédiat de 3,56 millions de DTS (environ 4,7 millions de dollars ou 1,8 milliards FC), les experts du FMI estiment que des efforts supplémentaires sont indispensables de la part du gouvernement comorien afin d'éviter un retour à la situation antérieure au programme. Le FMI insiste sur les points d'amélioration auxquels les autorités comoriennes doivent s'atteler pour garantir la pérennité des réformes enga-

gées.

L'élargissement de l'assiette fiscale, longtemps réclamé, a connu une nette amélioration ces dernières années, mais reste insuffisant pour sécuriser durablement les efforts entrepris. « Les autorités ont rempli trois des cinq critères de réalisation quantitatifs (CRQ) à fin juin. Tous les objectifs indicatifs (OI) ont été atteints. Des mesures correctives ont été prises concernant les CRQ non satisfaits (niveau plancher des recettes fiscales et plafond pour l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs) » souligne le rapport qui prévient sur les conséquences de la non

validation de ces deux critères. « Les deux CRQ non respectés, qui concernent respectivement les recettes fiscales (CRQ manqué de peu) et l'accumulation d'arriérés extérieurs, mettent en évidence les fragilités persistantes de l'économie et des institutions ainsi que les lacunes techniques dans la gestion des finances publiques (GFP) par les autorités. »

Le FMI note qu'au premier semestre 2024, les recettes fiscales ont enregistré une baisse de 0,3% par rapport aux prévisions. Malgré ce recul, l'Etat a réussi à apurer « un montant considérable (2,2 milliards de KMF) » au

titre de la dette intérieure. Si le rapport juge que la dette extérieure reste viable, il met en garde contre les risques de surendettement et insiste sur l'importance de respecter tous les indicateurs clés. « La récurrence des arriérés extérieurs ne respectant pas le CRQ au titre du programme FEC et la faible base des recettes, entre autres, font partie des facteurs de risque majeurs pour la viabilité de la dette. »

Le FMI souligne l'existence de risques sur la détérioration de la situation macroéconomique à court terme. « La tendance à la hausse de l'inflation alimentaire,

les pénuries de riz et autres denrées de première nécessité, les coupures de courant à répétition et l'aggravation des pénuries d'eau pourraient accentuer les tensions sociales et compromettre la stabilité macroéconomique », peut-on lire dans le rapport. Bien que l'Etat n'ait pas pu remplir le critère sur de non-accumulation de nouveaux arriérés extérieurs, des progrès ont été réalisés dans la gestion des prêts directs. « Le CRQ continu d'une dette extérieure non concessionnelle égale à zéro a été atteint » nous fait dire le rapport du FMI.

Imtiyaz

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT EN CHARGE DU TOURISME

PROGRAMME « PACTE VERT ET BLEU -COMORES ULANGA NE MAESHA »
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Union Européenne pour un montant de 20,4 millions euros pour le Programme « Pacte Vert et Bleu – Comores Ulanga ne Maesha-CUM » d'une durée de cinq (05) afin de contribuer à adresser des problématiques environnementales et alimentaires clés, en prenant en compte les spécificités territoriales et environnementales des îles de l'Union des Comores.

Pour la mise en œuvre du projet, le Ministère de l'Environnement en charge du tourisme a mis en place une Unité de Gestion pour l'exécution du projet, qui est dirigé par un Directeur national du projet. Afin d'étoffer son équipe, le Ministère de l'Environnement en charge du Tourisme, à travers l'UGP lance un appel à candidature pour le recrutement

- ✓ D'un(e) Comptable.
- ✓ D'un(e) assistante de direction ;

Toutes les personnes intéressées sont priées de demander les termes de références (TDR) sur l'adresse email suivante : pvb.UGP@gmail.com

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- ✓ Une lettre de motivation pour l'intérêt porté au poste ;
- ✓ Un curriculum vitae (CV) mis à jour ;
- ✓ Les copies certifiées des diplômes ;
- ✓ Les certificats et/ou attestations de travail ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement- Mdé Ex-CEFADER, sous plis fermé et à adresser à : **Monsieur le Directeur National, Régisseur de l'Unité Gestion du Programme Pacte Vert Bleu – « Comores Ulanga ne Maesha – CUM »** avec la mention « RECRUTEMET au poste choisi »

**LA DATE LIMITE DES DEPÔTS DES CANDIDATURES EST :
MERCREDI 05 FEVRIER 2025 A 12H00**

ZTE Blade A75 5G



ZTE Blade A35 4G



64.900 Fc

30 Go GRATUITS

36.900 Fc

18 Go GRATUITS

La qualité à petit prix

**Rendez vous dans nos Yas Store
et Express pour vous en procurer**

Telma devient Yas
C'est notre moment